

## Fiche de données de sécurité



# LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Fiche de données de sécurité du 9/16/2022, révision 2

### 1. Identification

Identificateur de produit SGH

Identification du mélange :

Dénomination commerciale : LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Autres moyens d'identification

Code commercial : LFP7080

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée :

Usages industriels et professionnels (SU3 - SU22)

Vernis

Identificateur du fournisseur initial

Fournisseur :

NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Via Monviso, 10 - 20010 BAREGGIO (MI) - Tel. +39 02 90304.1

Importateur:

Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.

7900 Henri-Bourassa Blvd. W.

Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4

Tel : +1-800-361-6000

Emergency phone number for Canada: Canutec (613) 996-6666

Distributeur:

Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.

7900 Henri-Bourassa Blvd. W.

Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4

Tel : +1-800-361-6000

Emergency phone number for Canada: Canutec (613) 996-6666

Personne chargée de la fiche signalétique :

msds@sivam.it

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Tel. +39 02 90304.1 (Lundi - Vendredi 8.00 - 15.00)

Centre antipoison - Ospedale di Niguarda - Milano - Tel. +39 02 66101029 (24 h)

### 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux

- ⚠ Attention, Flam. Liq. 3, Liquide et vapeurs inflammables.
  - ⚠ Attention, Skin Irrit. 2, Provoque une irritation cutanée.
  - ⚠ Attention, Eye Irrit. 2A, Provoque une sévère irritation des yeux.
  - ⚠ Attention, Skin Sens. 1A, Peut provoquer une allergie cutanée.
  - ⚠ Attention, Repr. 2, Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
  - ⚠ Attention, STOT SE 3, Peut irriter les voies respiratoires.
  - ⚠ Attention, STOT RE 2, Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Pictogrammes de danger:



Attention

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

#### Mentions de danger:

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence:

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant.
- P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
- P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver ... Soigneusement après manipulation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/en cas de malaise.
- P314 Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
- P321 Un traitement spécifique est urgent (voir ... Sur cette étiquette).
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

#### Dispositions spéciales

Aucune

#### Autres dangers

Aucun

Ingrédient(s) ayant une toxicité aiguë inconnue

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Aucune.

#### 3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

N.A.

Mélanges

Composants dangereux au sens du règlement SIMDUT 2015 et classification connexes:

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
>= 10% - < 30%	xylene [4]	Numéro : 601-022-00-9 Index : CAS : 1330-20-7 EC : 215-535-7 REACH N° : 01-2119488216-32	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ B.6/3 Flam. Liq. 3 H226</li> <li>CAN-HAE/C3 Aquatic Chronic 3 H412</li> <li>◆ A.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312</li> <li>◆ A.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332</li> <li>◆ A.2/2 Skin Irrit. 2 H315</li> <li>◆ A.8/3 STOT SE 3 H335</li> <li>◆ A.9/2 STOT RE 2 H373</li> <li>◆ A.10/1 Asp. Tox. 1 H304</li> </ul>
>= 10% - < 30%	Titanium Dioxide	Numéro : 022-006-00-2 Index : CAS : 13463-67-7 EC : 236-675-5 REACH N° : 01-2119489379-17	Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au SIMDUT 2015.
>= 1% - < 5%	ethylbenzene	Numéro : 601-023-00-4 Index : CAS : 100-41-4 EC : 202-849-4 REACH N° : 01-2119489370-35	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ B.6/2 Flam. Liq. 2 H225</li> <li>◆ A.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332</li> <li>◆ A.9/2 STOT RE 2 H373</li> <li>◆ A.10/1 Asp. Tox. 1 H304</li> <li>CAN-HAE/C3 Aquatic Chronic 3 H412</li> </ul>
>= 0.5% - < 1.5%	n-butyl acetate	Numéro : 607-025-00-1 Index : CAS : 123-86-4 EC : 204-658-1 REACH N° : 01-2119485493-29	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ B.6/3 Flam. Liq. 3 H226</li> <li>◆ A.8/3 STOT SE 3 H336</li> </ul>
>= 0.1% - < 1%	Fatty acids, C-18, unsatd. trimers, compd. with 9-octadecen-1-amine, (Z)	CAS : 147900-93-4 REACH N° : 01-2119971821-33	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ A.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302</li> <li>◆ CAN-HAE/C2 Aquatic Chronic 2 H411</li> <li>◆ A.2/2 Skin Irrit. 2 H315</li> <li>◆ A.4.2/1A Skin Sens. 1A H317</li> <li>◆ A.9/2 STOT RE 2 H373</li> </ul>
>= 0.1% - < 1%	Propylidynetrimehanol	CAS : 77-99-6 EC : 201-074-9 REACH N° : 01-2119486799-10	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ A.7/2 Repr. 2 H361</li> </ul>

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

955 ppm	Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine	CAS : EC : REACH N° :	85711-55-3 288-315-1 01-2119974148-28	<ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ A.2/2 Skin Irrit. 2 H315</li> <li>⚠ A.3/1 Eye Dam. 1 H318</li> <li>⚠ A.4.2/1A Skin Sens. 1A H317</li> <li>⚠ A.9/2 STOT RE 2 H373</li> </ul>
49 ppm	Decamethylcyclopentasiloxane (D5)	CAS : EC : REACH N° :	541-02-6 208-764-9 01-2119511367-43	Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au SIMDUT 2015.
9 ppm	Dodecamethylcyclohexasiloxane (D6)	CAS : EC : REACH N° :	540-97-6 208-762-8 01-2119517435-42	Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au SIMDUT 2015.
9 ppm	octamethylcyclotetrasiloxane (D4)	Numéro Index : CAS : EC : REACH N° :	014-018-00-1 556-67-2 209-136-7 01-2119529238-36	<ul style="list-style-type: none"> <li>⚠ B.6/3 Flam. Liq. 3 H226</li> <li>⚠ A.7/2 Repr. 2 H361</li> <li>CAN-HAE/C4 Aquatic Chronic 4 H413</li> </ul>

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

#### 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant une durée suffisante et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Symptômes/effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucun

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche signalétique).

Traitement :

Aucun

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés :

Aucun en particulier.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

Produits de combustion dangereux :

Aucun

Propriétés explosives : N.D. in volume

Propriétés comburantes : N.D.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'ignition.

En cas d'exposition à des vapeurs/poussières/aérosols, porter des appareils respiratoires.

Fournir une ventilation adéquate.

Utiliser une protection respiratoire adéquate.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Laver à l'eau abondante.

---

#### 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Manipuler ou ouvrir la boîte avec la plus grande prudence.

Dans les locaux habités ne pas utiliser sur de grandes surfaces.

Utiliser un système de ventilation localisé.

Ne pas utiliser de contenants vides avant de les avoir nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les contenants ne contiennent pas de matériaux résiduels incompatibles.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Recommandations générales sur l'hygiène du travail:

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver dans des locaux toujours bien aérés.

Conserver à distance de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.

Éviter l'accumulation de charge électrostatique.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles :

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux :

Frais et bien aérés.

Installation électrique de secours.

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Température de stockage :  
Conserver à température ambiante.

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

##### Paramètres de contrôle

xylene [4] - CAS : 1330-20-7

UE - TWA(8 h): 221 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm - STEL: 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm - Remarques: Skin

ACGIH - TWA(8 h): 100 ppm - STEL: 150 ppm - Remarques: A4, BEI - URT and eye irr, CNS impair

Titanium Dioxide - CAS : 13463-67-7

ACGIH - TWA(8 h): 10 mg/m<sup>3</sup> - Remarques: A4 - LRT irr

ethylbenzene - CAS : 100-41-4

UE - TWA(8 h): 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm - STEL: 884 mg/m<sup>3</sup>, 200 ppm - Remarques: Skin

ACGIH - TWA(8 h): 20 ppm - Remarques: A3, BEI - URT irr, kidney dam (nephropathy), cochlear impair

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

ACGIH - TWA(8 h): 50 ppm - STEL: 150 ppm - Remarques: Eye and URT irr

UE - TWA(8 h): 241 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm - STEL: 723 mg/m<sup>3</sup>, 150 ppm

Decamethylcyclopentasiloxane (D5) - CAS : 541-02-6

ACGIH - TWA(8 h): 10 ppm

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2

ACGIH - TWA(8 h): 123 mg/m<sup>3</sup>, 10 ppm

##### Valeurs limites d'exposition DNEL

xylene [4] - CAS : 1330-20-7

Travailleur industriel: 289 03 - Travailleur professionnel: 289 03 - Consommateur: 174 03

- Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 77 03 - Travailleur professionnel: 77 03 - Consommateur: 14.8 03 -

Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 180 mg/kg - Travailleur professionnel: 180 mg/kg - Consommateur:

108 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 1.6 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Titanium Dioxide - CAS : 13463-67-7

Travailleur industriel: 3.3 03 - Travailleur professionnel: 3.3 03 - Exposition: Inhalation

humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

ethylbenzene - CAS : 100-41-4

Travailleur industriel: 180 mg/kg - Travailleur professionnel: 180 mg/kg - Exposition:

Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 77 03 - Travailleur professionnel: 77 03 - Consommateur: 15 03 -

Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 1.6 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Court terme, effets

systémiques

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

Travailleur industriel: 300 03 - Travailleur professionnel: 300 03 - Consommateur: 35.7 03

- Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 300 03 - Travailleur professionnel: 300 03 - Consommateur: 35.7 03

- Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Travailleur industriel: 11 mg/kg - Travailleur professionnel: 11 mg/kg - Consommateur: 6

mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 2 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets

systémiques

Fatty acids, C-18, unsatd. trimers, compd. with 9-octadecen-1-amine, (Z) - CAS : 147900-93-4

Travailleur industriel: 0.024 mg/kg - Travailleur professionnel: 0.024 mg/kg -

Consommateur: 0.012 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme,

effets systémiques

Propylidynetrimethanol - CAS : 77-99-6

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Travailleur industriel: 3.3 03 - Travailleur professionnel: 3.3 03 - Consommateur: 0.58 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
 Travailleur industriel: 0.94 mg/kg - Travailleur professionnel: 0.94 mg/kg - Consommateur: 0.34 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
 Consommateur: 0.34 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Decamethylcyclopentasiloxane (D5) - CAS : 541-02-6

Travailleur industriel: 24.2 03 - Travailleur professionnel: 24.2 03 - Consommateur: 4.3 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux  
 Travailleur industriel: 97.3 03 - Travailleur professionnel: 97.3 03 - Consommateur: 17.3 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
 Consommateur: 5 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Dodecamethylcyclohexasiloxane (D6) - CAS : 540-97-6

Travailleur industriel: 6.1 03 - Travailleur professionnel: 6.1 03 - Consommateur: 1.5 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux  
 Travailleur industriel: 11 03 - Travailleur professionnel: 11 03 - Consommateur: 2.7 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
 Consommateur: 1.7 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2

Travailleur industriel: 73 03 - Travailleur professionnel: 73 03 - Consommateur: 13 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
 Travailleur industriel: 73 mg/kg - Travailleur professionnel: 73 mg/kg - Consommateur: 13 mg/kg - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques  
 Consommateur: 3.7 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
 Consommateur: 3.7 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

xylene [4] - CAS : 1330-20-7

Cible: Eau douce - valeur: 0.327 mg/l  
 Cible: Eau marine - valeur: 0.327 mg/l  
 Cible: Intermittente des émissions - valeur: 0.327 mg/l  
 Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 12.46 mg/kg  
 Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 12.46 mg/kg  
 Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 6.58 mg/l  
 Cible: Terrain (agricole) - valeur: 2.31 mg/kg

Titanium Dioxide - CAS : 13463-67-7

Cible: Eau douce - valeur: 0.184 mg/l  
 Cible: Eau marine - valeur: 0.0184 mg/l  
 Cible: Intermittente des émissions - valeur: 0.61 mg/l  
 Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 1000 mg/kg  
 Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 100 mg/kg  
 Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 100 mg/l  
 Cible: Terrain (agricole) - valeur: 100 mg/kg  
 Cible: Chaîne alimentaire - valeur: 1667 mg/kg

ethylbenzene - CAS : 100-41-4

Cible: Eau douce - valeur: 0.1 mg/l  
 Cible: Eau marine - valeur: 0.01 mg/l  
 Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 13.7 mg/kg  
 Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 1.37 mg/kg  
 Cible: Intermittente des émissions - valeur: 0.1 mg/l  
 Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 9.6 mg/l  
 Cible: Terrain (agricole) - valeur: 2.68 mg/kg

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

Cible: Eau douce - valeur: 0.18 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.018 mg/l

Cible: Intermittente des émissions - valeur: 0.36 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.98 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.098 mg/kg

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 35.6 mg/l

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.09 mg/kg

Fatty acids, C-18, unsatd. trimers, compd. with 9-octadecen-1-amine, (Z) - CAS : 147900-93-4

Cible: Eau douce - valeur: 0.006 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.0006 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 2.46 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.25 mg/kg

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.28 mg/kg

Decamethylcyclopentasiloxane (D5) - CAS : 541-02-6

Cible: Eau douce - valeur: 0.0012 mg/kg

Cible: Eau marine - valeur: 0.00012 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 11 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 1.1 mg/kg

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 10 mg/l

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 2.54 mg/kg

Dodecamethylcyclohexasiloxane (D6) - CAS : 540-97-6

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 13 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 1.3 mg/kg

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 1 mg/kg

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 3.77 mg/kg

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2

Cible: Eau douce - valeur: 0.00044 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.000044 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.128 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.013 mg/kg

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 10 mg/kg

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.136 mg/kg

Indicateurs Biologiques d'Exposition

xylene [4] - CAS : 1330-20-7

valeur: 1.5 g/g - modérée: URINE - Indicateur biologique: Acide méthylhippurique dans l'urine - Période d'échantillonnage: Fin du tour

ethylbenzene - CAS : 100-41-4

valeur: 0.15 g/g - modérée: URINE - Indicateur biologique: Somme de l'acide mandélique dans l'urine et de l'acide phénylglyoxylique - Période d'échantillonnage: Fin du tour; fin de la semaine de travail

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucun

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux :

Lunettes avec protection latérale

Protection de la peau :

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains :

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire :

Là où la ventilation est insuffisante, où l'exposition est prolongée, utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires.

Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Risques thermiques :  
Aucun

---

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et couleur : Liquide, blanc  
Odeur : typique  
Seuil d'odeur : N.D.  
pH: Pas important  
Point de fusion/congélation : N.D. °C  
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : > 110 °C  
Point éclair : > 23 °C  
Vitesse d'évaporation : N.D.  
Inflammation solides/gaz : N.A.  
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : 7.0% - 0.9% Vol. (Xylene)  
Pression de vapeur : N.D. (20 °C)  
Densité des vapeurs: > 1  
Densité relative : 1.340 - 1.360  
Hydrosolubilité: N.D.  
Solubilité dans l'huile : partiel  
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : N.D.  
Température d'auto-allumage : > 300 °C  
Température de décomposition : N.D. °C  
Viscosité : N.D.

---

#### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité  
Peut provoquer des réactions dangereuses (voir les paragraphes suivants).  
Stabilité chimique  
Peut provoquer des réactions dangereuses (voir les paragraphes suivants).  
Risque de réactions dangereuses  
Peut s'enflammer au contact d'acides minéraux oxydants, d'agents d'oxydation forts.  
Conditions à éviter  
Eviter l'accumulation des charges électrostatiques.  
Matériaux incompatibles  
Eviter le contact avec des matières comburantes : le produit pourrait s'enflammer.  
Produits de décomposition dangereux  
Aucun.

---

#### 11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques  
Informations toxicologiques concernant le produit :  
LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external  
a) toxicité aiguë  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit  
b) corrosion cutanée/irritation cutanée  
Le produit est classé: Skin Irrit. 2 H315  
c) lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Le produit est classé: Eye Irrit. 2A H319  
d) sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Le produit est classé: Skin Sens. 1A H317  
e) mutagénicité sur les cellules germinales  
Non classé  
Pas de donnée disponible pour le produit  
f) cancérogénicité

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

g) toxicité pour la reproduction

Le produit est classé: Repr. 2 H361

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Le produit est classé: STOT SE 3 H335

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Le produit est classé: STOT RE 2 H373

j) danger par aspiration

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

xylene [4] - CAS : 1330-20-7

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat = 3523 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 6.7 mg/l - Durée: 4 h

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 1100 mg/kg

Titanium Dioxide - CAS : 13463-67-7

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat > 5000 mg/kg - Source: OECD 425

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 2000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation de poussières - Espèces: Rat > 3.5 mg/l - Durée: 4 h

ethylbenzene - CAS : 100-41-4

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat = 3500 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 17.2 mg/l - Durée: 1 h

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Test: NOAEC - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 0.5 mg/l - Remarques: Ototoxicity

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat = 10760 mg/kg - Source: OECD 423

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 21 mg/l - Durée: 4 h - Source: OECD 403

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 14000 mg/kg - Source: OECD 402

Fatty acids, C-18, unsatd. trimers, compd. with 9-octadecen-1-amine, (Z) - CAS : 147900-93-4

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat > 1570 mg/kg

Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine - CAS : 85711-55-3

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg - Source: OECD 423

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat > 4800 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 12.17 mg/l - Durée: 4 h

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 2.5 mg/kg

Substance(s) énumérée(s) dans le rapport du NTP sur les agents cancérigènes :

Aucune.

Substance(s) énumérée(s) dans les Monographies CIRC :

xylene [4] - Groupe 3

Titanium Dioxide - Groupe 2B

ethylbenzene - Groupe 2B.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérigène(s) OSHA :

Aucune.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérigène(s) NIOSH :

Titanium Dioxide.

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

#### 12. Données écologiques

##### Écotoxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Le produit est classé: Aquatic Chronic 3 - H412

xylene [4] - CAS : 1330-20-7

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 2.6 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 2.2 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: OECD TG 201

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 1 mg/l - Durée h: 24 - Remarques: OECD TG 202

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Poissons > 1.3 mg/l - Remarques: 56d

Point final: NOEC - Espèces: Daphnia = 1.57 mg/l - Remarques: 21d

ethylbenzene - CAS : 100-41-4

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 1.8 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 3.6 mg/l - Durée h: 96

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 4.2 mg/l - Durée h: 96

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Daphnia = 0.96 mg/l - Remarques: 7 day

Point final: NOEC - Espèces: Algues = 3.4 mg/l - Durée h: 96

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 18 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: OECD 203

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 44 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 674 mg/l - Durée h: 72

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Algues = 200 mg/l - Durée h: 72

Fatty acids, C-18, unsatd. trimers, compd. with 9-octadecen-1-amine, (Z) - CAS : 147900-93-4

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 7.89 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: OECD 201

Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine - CAS : 85711-55-3

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 15.2 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: OECD TG 202

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 7.43 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: OECD TG 201

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 100 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: OECD 203

##### Persistence et dégradation

xylene [4] - CAS : 1330-20-7

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

ethylbenzene - CAS : 100-41-4

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 70-80

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 83

Fatty acids, C-18, unsatd. trimers, compd. with 9-octadecen-1-amine, (Z) - CAS : 147900-93-4

Biodégradabilité: Pas rapidement dégradable

Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine - CAS : 85711-55-3

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

Decamethylcyclopentasiloxane (D5) - CAS : 541-02-6

Biodégradabilité: Pas rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 0 - Remarques: OECD 310

Dodecamethylcyclohexasiloxane (D6) - CAS : 540-97-6

Biodégradabilité: Pas rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 4.47 - Remarques: OECD 310

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Biodégradabilité: Pas rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 3.7 - Remarques: OECD 310

Potentiel de bioaccumulation

Decamethylcyclopentasiloxane (D5) - CAS : 541-02-6

Bioaccumulation: Bioaccumulable

Dodecamethylcyclohexasiloxane (D6) - CAS : 540-97-6

Bioaccumulation: Bioaccumulable

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) - CAS : 556-67-2

Bioaccumulation: Bioaccumulable

Mobilité dans le sol

N.A.

Autres effets nocifs

Aucun

### 13. Données sur l'élimination

Manipulation sécuritaire et méthodes d'élimination

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

### 14. Informations relatives au transport



Numéro ONU

Numéro TDG: UN1263

ADR-UN Number: 1263

DOT number: UN1263

IATA-UN Number: 1263

IMDG-UN Number: 1263

Désignation officielle de transport de l'ONU

TDG-Nom de transport: PAINT

ADR-Shipping Name: PAINT

DOT-Shipping Name: Paint including paint, lacquer, enamel, stain, shellac solutions, varnish, polish, liquid filler and liquid lacquer base or Paint related material including paint thinning, drying, removing, or reducing compound

IATA-Shipping Name: PAINT

IMDG-Shipping Name: PAINT

Classe de danger relative au transport

TDG Classe: 3

ADR-Class: 3

DOT Hazard Class: 3

ADR - Numéro d'identification du danger : 30

IATA-Class: 3

IATA-Label: 3

IMDG-Class: 3

Groupe d'emballage

TDG Groupe d'emballage: III

ADR-Packing Group: III

DOT Packing group: III

IATA-Packing group: III

IMDG-Packing group: III

Dangers environnementaux

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

ADR - Polluant environnemental : Non

IMDG-Marine pollutant: no

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC) N.A.

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement

Ferroviaire (RID) : 3

TDG Dispositions spéciales: 59,142

DOT Special provisions: 367, B1, B52, B131, IB3, T2, TP1, TP29

ADR-Subsidiary hazards: -

ADR - S.P. : 163 367 640E 650

ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 3 (D/E)

IATA-Passenger Aircraft: 355

IATA-Subsidiary hazards: -

IATA-Cargo Aircraft: 366

IATA-S.P.: A3 A72 A192

IATA-ERG: 3L

IMDG-EmS: F-E , S-E

IMDG-Subsidiary hazards: -

IMDG-Stowage and handling: Category A

IMDG-Segregation: -

#### 15. Informations sur la réglementation

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Cette Fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement Hazardous Products Regulations (HPR) - WHMIS 2015.

INRP - Inventaire National des Rejets de Polluants

Substances énumérées dans le NPRI:

xylene [4] est énuméré dans le NPRI Partie 5

ethylbenzene est énuméré dans le NPRI Partie 1, Groupe A

n-butyl acetate est énuméré dans le NPRI Partie 5.

Inventaire DSL - Liste des Substances Domestiques

Tous les composants sont énumérés dans le DSL..

Inventaire NDSL - Liste des Substances Non Domestiques

Aucune substance énumérée

Inventaire TSCA

Tous les composants sont énumérés dans l'inventaire TSCA.

Substances énumérées dans le TSCA:

xylene [4] est énuméré dans le TSCA Section 8b

Titanium Dioxide est énuméré dans le TSCA Section 8b

ethylbenzene est énuméré dans le TSCA Section 8b, Section 8d HSDR

n-butyl acetate est énuméré dans le TSCA Section 8b

Fatty acids, C-18, unsatd. trimers, compd. with 9-octadecen-1-amine, (Z) est énuméré dans le TSCA Section 8b

Propylidynetrimethanol est énuméré dans le TSCA Section 8b

Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine est énuméré dans le TSCA Section 8b

Decamethylcyclopentasiloxane (D5) est énuméré dans le TSCA Section 8a - PAIR, Section 8b, Section 8d HSDR

Dodecamethylcyclohexasiloxane (D6) est énuméré dans le TSCA Section 8a - PAIR, Section 8b, Section 8d HSDR

octamethylcyclotetrasiloxane (D4) est énuméré dans le TSCA Section 12b, , Section 8a - PAIR, Section 8b, Section 8d HSDR.

États-Unis - Réglementations fédérales

SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act

Section 302 - Substances extrêmement dangereuses : Aucune substance énumérée.

Section 304 - Substances dangereuses : xylene [4], ethylbenzene, n-butyl acetate.

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

Section 313 - Liste des produits chimiques toxiques : xylene [4], ethylbenzene.  
CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act  
Substances énumérées dans le CERCLA : xylene [4] - Quantité à déclarer : 100 livres  
ethylbenzene - Quantité à déclarer : 1000 livres  
n-butyl acetate - Quantité à déclarer : 5000 livres.  
Quantité à déclarer pour le mélange : 357.642279 livres.

CAA - Clean Air Act

Substances énumérées dans le CAA :

xylene [4] est énuméré dans le CAA Section 111, Section 112(b) - HAP, Section 112(b) - HON

ethylbenzene est énuméré dans le CAA Section 111, Section 112(b) - HAP, Section 112(b) - HON

n-butyl acetate est énuméré dans le CAA Section 111

Propylidynetrimethanol est énuméré dans le CAA Section 112(b) - HON.

CWA - Clean Water Act

Substances énumérées dans le CWA :

xylene [4] est énuméré dans le CWA Section 304, Section 311

ethylbenzene est énuméré dans le CWA Section 304, Section 307, Section 311,

n-butyl acetate est énuméré dans le CWA Section 304, Section 311.

États-Unis - Réglementations spécifiques des états :

California Proposition 65

Substances énumérées dans California Proposition 65 :

Titanium Dioxide - Classé cancérigène

ethylbenzene - Classé cancérigène.

Massachusetts Right to know

Substances énumérées dans Massachusetts Right to know :

xylene [4]

Titanium Dioxide

ethylbenzene

n-butyl acetate.

New Jersey Right to know

Substances énumérées dans New Jersey Right to know :

xylene [4]

Titanium Dioxide

ethylbenzene

n-butyl acetate.

Pennsylvania Right to know

Substances énumérées dans Pennsylvania Right to know :

xylene [4]

Titanium Dioxide

ethylbenzene

n-butyl acetate.

Composés Organiques Volatils - COV = 33.81 %

Composés Organiques Volatils - COV = 459.88 g/l

Substances volatiles CMR = 0.00 %

Carbone organique - C = 0.30

---

#### 16. Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Fiche de données de sécurité du 9/16/2022, révision 2  
Sections modifiées de la révision précédente :

1. Identification
2. Identification des dangers
3. Composition/information sur les ingrédients
6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel
7. Manutention et stockage
8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle
9. Propriétés physiques et chimiques
11. Données toxicologiques
12. Données écologiques
14. Informations relatives au transport
15. Informations sur la réglementation

#### Avertissement légal:

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Les informations se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualité spécifique. Les informations concernent un  
Cette fiche signalétique annule et remplace toute édition antérieure.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.  
ETA: Estimation de la toxicité aiguë, ETA  
ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë du mélange, ETA  
CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).  
CLP: Classification, Étiquetage, Emballage.  
DNEL: Niveau dérivé sans effet.  
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.  
GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.  
HMIS: Hazardous Materials Identification System  
IARC: International Agency for Research on Cancer  
IATA: Association internationale du transport aérien.  
IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).  
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.  
ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

## Fiche de données de sécurité

### LFP7080 LACCASAT 30 Bianco polivalente EX - PU White self-seal external

KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
NFPA:	National Fire Protection Association
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP:	National Toxicology Program
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps